

Projet de loi 3DS : maintenir et amplifier la pression

Le rassemblement intersyndical (SPASEEN-FO, ID-FO, SNASUB-FSU, CGT, A et IUNSA,CFDT), devant le sénat du jeudi 27 janvier, initié par le SPASEEN-FO, ID FO et la FNEC FP-FO, a réuni plus d'une centaine de collègues administratifs, personnels de direction et enseignants de l'Éducation nationale travaillant en EPLE. Tous étaient réunis afin d'exiger le retrait de l'article 41 du projet de loi 3DS qui méconnaît et méprise les missions qui sont celles des adjoints-gestionnaires, veut imposer une double tutelle, sacrifiant encore une fois le côté national de l'École à l'arbitraire et aux choix d'élus locaux.

Il s'agit là ni plus ni moins d'une préfiguration de la décentralisation de la gestion de l'ensemble des personnels des EPLE, y compris les enseignants, vers les collectivités. Encore une fois après la réforme du baccalauréat le caractère national de notre système éducatif est attaqué.

Plus largement, les missions des personnels administratifs et des personnels de direction ne cessent de s'alourdir, leurs conditions de travail de se dégrader, et on veut leur ajouter toujours plus de travail, toujours plus de tâches...

Nous ne sommes pas dupes, cette loi aura, à terme, des conséquences pour tous les corps !

Ce dont les personnels ont besoin, ce sont des créations massives de postes, dans les EPLE comme dans les services.

Ce qu'ils méritent tous, c'est l'augmentation de 21 % de la valeur du point d'indice, maintenant et sans contrepartie !

Alors même que la commission mixte paritaire parlementaire a reporté à ce lundi 31 janvier 18h l'examen de cet article, il est plus que nécessaire de maintenir la pression.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO invite les personnels à rejoindre ce jour le rassemblement devant le Sénat, entre 17h et 19h, à l'appel du SPASEEN-FO et de la CGT, 16 rue de Tournon 75006 PARIS afin d'obtenir le retrait pur et simple de cet article 41 de la loi 3DS et pour la défense de notre statut !

Parce que nous voulons que l'École reste l'École, une École républicaine, avec un cadre national et non territorial.



Parce que nous continuons le combat pour nos revendications, pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, pour nos conditions de travail, les créations de postes, la défense des services publics, de l'école.

Élections présidentielles ou pas, il n'y a pas de trêve pour les revendications !

Montreuil le 31 janvier 2022